

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Séance du 02 juillet 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

Présents :

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoints au Maire
Mmes Marie-Antoinette SYLVESTRE, Anne BEZIER, M. Marc DEYBER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMAANN, Manuel DREISZKER, Mmes Linda ABDELNEBI, Sabrina DUSSOURD, M. Raphaël JEUDY, Mmes Flavie MARTORANA, Justine HUART, MM. Antoine TORTOSA, Laurent BECK, Mmes Anne-Catherine CARL-DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Damien SCHMITT, Conseillers municipaux

Absences excusées :

Jean-Paul BARTH

Manuela CRISTIANI donne pouvoir à Christine GILL

Sandrine DEMAY donne pouvoir à Anne-Catherine CARL-DORIDANT

8. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Baux agricoles et viticoles – Sécurité

RAPPORTEUR : M. Christophe ELSAESSER

8.2. Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe

DELIBERATION D02072026/04

L'assistante Ressources Humaines à la mairie est éligible à un avancement de grade. Actuellement rédacteur principal 2^e classe suite à la réussite à un examen en 2024, elle cumule les conditions requises ainsi que des résultats professionnels positifs pour avancer au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe. Il n'y a actuellement qu'un seul poste de rédacteur principal 1^{ère} classe déjà occupé par un agent. Cette délibération permet de créer un second poste.

Le poste de rédacteur principal 2^e classe devient vacant au tableau des effectifs.

La date d'avancement de grade de l'agent est fixée au 1^{er} septembre 2026, le dossier sera déposé au CDG67.

Vu l'avis de la commission Finances,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la création d'un second poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2026,

PROCEDE à la mise à jour du tableau des effectifs,

PRECISE que les dépenses afférentes sont inscrites au BP 2026.

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 07 juillet 2026

Stéphane SIGRIST
Le Maire,



Manuel DREISZKER
Le secrétaire de séance,